

02

MANIPULATION DE PEINTURES ET DILUANTS c CONSEILS GÉNÉRAUX POUR LEUR MANIPULATION

Les produits inflammables entraînent un risque pour la sécurité du travailleur, mais il faut ajouter que l'inhalation de vapeurs et poussières, et le contact constant de la peau avec les diluants peuvent générer des maladies qui se manifesteront généralement lorsque le processus évolutif sera déjà avancé.

D'ordre général, la manipulation de peintures et/ou diluants doit s'effectuer en suivant l'information

que l'utilisateur professionnel trouvera sur l'étiquette et dans les fiches de données de sécurité:

- Lire attentivement les étiquettes des emballages, ainsi que les Fiches Techniques et de Sécurité correspondantes.
- Ne pas ouvrir les conditionnements avec des outils qui peuvent provoquer des étincelles.
- Éviter le contact direct avec la peau et les yeux, en utilisant des gants en caoutchouc et des lunettes de sécurité, et en évitant les écoulements et les éclaboussures.
- Disposer d'une ventilation suffisante avec déplacement au niveau du sol.
- Éviter l'accumulation d'électricité statique dans les transferts ou mélange de deux composants ou dans la dilution, il convient de connecter électriquement les deux récipients à la terre, en évitant les récipients en plastique.
- Employer des agitateurs pneumatiques et non électriques pour homogénéiser et réaliser des mélanges.
- Interdire toute opération à proximité entraînant une production d'étincelles, feu ou chaleur.
- Sécher immédiatement tout déversement avec du sable ou de la terre, en ramassant et transportant le déchet le plus vite possible dans des récipients adéquats.
- Laisser tous les conditionnements bien fermés après leur utilisation.
- Protection contre la génération d'électricité statique: les connexions d'entrée dans les récipients destinés à contenir des liquides de classe B (voir chapitre numéro 3, stockage de produits chimiques), seront conçus et installés afin de minimiser la possibilité de générer de l'électricité statique. Le tuyau de remplissage, lorsqu'il entre par la partie supérieure du récipient, se prolongera jusqu'à atteindre une hauteur inférieure à 150 mm du fond et sera installé de manière à éviter une excessive vibration. Les systèmes de tuyauterie des liquides de classes A et B auront une continuité électrique.